



## **MAIRIE DE ANSE**

Place Général de Gaulle

69480 ANSE

Tel : 04.74.67.03.84

Courriel : [contact@mairie-anse.fr](mailto:contact@mairie-anse.fr)

### **Accord-cadre de fournitures**

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 1° du code de la commande publique.

---

## **PRODUITS D'ENTRETIEN**

N° 19.015

---

Avis d'appel public à la concurrence

**(Publicité)**

*Date limite de réception des offres :*

**27/09/2019 à 12:00**

**Pouvoir adjudicateur :**

Désignation :

MAIRIE DE ANSE

Place Général de Gaulle

69480 ANSE

Téléphone : 04.74.67.03.84

Adresse internet : <http://www.mairie-anse.fr/>E-Mail : [contact@mairie-anse.fr](mailto:contact@mairie-anse.fr)

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet de l'accord-cadre :**

PRODUITS D'ENTRETIEN - MARCHÉ DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET PETIT MATÉRIEL

Les produits proposés devront être compatibles avec la politique d'éco responsabilité de la collectivité visant à faciliter les bonnes pratiques avec des conditionnements et des dosages simples tout en limitant au maximum la nocivité des produits vis à vis des utilisateurs ainsi que de l'environnement.

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :non

L'avis concerne un accord-cadre.

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Type d'accord-cadre de fournitures :Achat

**Lieu principal de livraison :**

Centre technique communal

Chemin de la Bordière

69480 ANSE

Code NUTS : FRK26

**CPV global à la consultation****CPV principal :** 39830000-9**CPV propre à chaque lot****lot n°1 : CPV principal :** 39830000-9**lot n°2 : CPV principal :** 39830000-9**lot n°3 : CPV principal :** 39830000-9**lot n°4 : CPV principal :** 39830000-9

Conformément aux articles R2111-16 et R2111-17 du code de la commande publique, les prestations ou produits demandés devront avoir des performances environnementales équivalentes à celles définies par le Écolabel européen. Les candidats préciseront dans leur offre comment les prestations ou produits satisfont aux critères définis dans l'écolabel ou équivalents.

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

**Dévolution en marchés séparés**

*Informations sur les lots :*

**Lot n°1 Produits d'entretien spécifiques****Lot n°2 Produits d'entretien courant****Lot n°3 Consommables****Lot n°4 Petits matériels****Pour le Lot n°1 Produits d'entretien spécifiques**

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 12 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 12 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 12 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 12 000.00 euros HT.

**Pour le Lot n°2 Produits d'entretien courant**

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 5 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 5 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 5 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 5 000.00 euros HT.

**Pour le Lot n°3 Consommables**

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 15 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 15 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 15 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 15 000.00 euros HT.

**Pour le Lot n°4 Petits matériels**

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 4 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 4 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 4 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 4 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

L'accord-cadre relatif au lot a une durée initiale de 1 année(s).

Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 1 année(s).

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

### **Présentation de candidature :**

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Dépôt MPS :La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET.

Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à posteriori à la seule entreprise retenue).

### **Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

#### **lot n°1:**

##### **Capacité économique et financière :**

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

#### **lot n°2:**

##### **Capacité économique et financière : •**

Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

##### **Capacité technique et professionnelle :**

- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

#### **lot n°3:**

##### **Capacité économique et financière :**

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

##### **Capacité technique et professionnelle :**

- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

#### **lot n°4:**

##### **Capacité économique et financière :**

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

##### **Capacité technique et professionnelle :**

- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

**Procédure :** MAPA ouvert

### **Critères d'attribution**

#### **Concernant le lot n°1 Produits d'entretien spécifiques:**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

**1. Critère Date et délai de livraison**  
pondéré à 20 sur 100 points.

**2. Critère Performances en matière de protection de l'environnement**  
pondéré à 40 sur 100 points.

**3. Critère Prix des prestations**  
pondéré à 40 sur 100 points.

**Concernant le lot n°2 Produits d'entretien courant:**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

**1. Critère Date et délai de livraison**  
pondéré à 20 sur 100 points.

**2. Critère Performances en matière de protection de l'environnement**  
pondéré à 40 sur 100 points.

**3. Critère Prix des prestations**  
pondéré à 40 sur 100 points.

Les produits pour distributeurs devront être compatibles avec les équipements en place. le remplacement des distributeurs n'est pas autorisé pendant la durée du marché.

**Concernant le lot n°3 Consommables:**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

**1. Critère Compatibilité avec le matériel de distribution existant**  
pondéré à 40 sur 100 points.

Les produits pour distributeurs devront être compatibles avec les équipements en place. Le fournisseur vérifiera l'adaptabilité de son offres à nos distributeurs. Le remplacement des distributeurs n'est pas autorisé pendant la durée du marché

**2. Critère Date et délai de livraison**  
pondéré à 20 sur 100 points.

**3. Critère Prix des prestations**  
pondéré à 40 sur 100 points.

**Concernant le lot n°4 Petits matériels:**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

**1. Critère Date et délai de livraison**  
pondéré à 20 sur 100 points.

**2. Critère Prix des prestations**  
pondéré à 60 sur 100 points.

**3. Critère Qualité**  
pondéré à 20 sur 100 points.

**Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence de l'accord-cadre : 19.015

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/09/2019*

*Date limite de réception des offres : 27/09/2019 à 12:00*

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Délivrance du DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

**Avis périodique :**

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

**Informations sur les reconductions :****pour le lot n°1 Produits d'entretien spécifiques :**

Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification. Il est reconductible trois fois sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. Le pouvoir adjudicateur devra se prononcer par écrit au moins trois mois avant la fin de la durée de validité du marché, la reconduction étant considérée tacite si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

**pour le lot n°2 Produits d'entretien courant :**

Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification. Il est reconductible trois fois sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. Le pouvoir adjudicateur devra se prononcer par écrit au moins trois mois avant la fin de la durée de validité du marché, la reconduction étant considérée tacite si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

**pour le lot n°3 Consommables :**

Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification. Il est reconductible trois fois sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. Le pouvoir adjudicateur devra se prononcer par écrit au moins trois mois avant la fin de la durée de validité du marché, la reconduction étant considérée tacite si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

**pour le lot n°4 Petits matériels :**

Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification. Il est reconductible trois fois sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. Le pouvoir adjudicateur devra se prononcer par écrit au moins trois mois avant la fin de la durée de validité du marché, la reconduction étant considérée tacite si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :** Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Lyon

**Conditions de remise des candidatures**

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.klekoon.com/>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

**Signature des documents transmis par le candidat**

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation). La production d'un document d'habilitation, signé de façon électronique par chaque membre du groupement, sera exigé du seul attributaire.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

**Profil d'acheteur** : <https://www.klekoon.com/>

**Autres Informations**

**Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

- pour les renseignements d'ordre administratif :

MAIRIE DE ANSE / Service Affaires Générales

Correspondant : RAGINEL Floriane

Adresse : Place Général de Gaulle

69480 ANSE

Tél : 04.74.67.15.92

Courriel : [contact@mairie-anse.fr](mailto:contact@mairie-anse.fr)

- pour les renseignements d'ordre administratif et technique :

MAIRIE DE ANSE - Services Techniques

Correspondant : MONTABONE Emmanuel

Adresse : Place Général de Gaulle

69480 ANSE

Tél : 06.71.04.93.61

Courriel : [emontabone@mairie-anse.fr](mailto:emontabone@mairie-anse.fr)